



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

13 juin 2022

## Rapport cantonal sur les hautes écoles

### Durabilité - « exemples de bonnes pratiques »

**Elaboré avec la participation des hautes écoles, institutions de recherche et écoles hôtelières privées en Valais, le septième rapport cantonal sur les hautes écoles est intitulé « développement durable – exemples de bonnes pratiques ». Le thème de la durabilité y est traité au travers de pratiques exemplaires en cours dans les institutions valaisannes. Riches d'enseignements, elles illustrent le rôle important joué par le domaine des hautes écoles dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Valais.**

L'élaboration de la septième édition du rapport cantonal sur les hautes écoles s'est basée sur un processus participatif afin de renforcer la collaboration entre hautes écoles, institutions de recherche et écoles hôtelières internationales en Valais. Le Service des hautes écoles (SHE) a organisé des ateliers pendant lesquels les participants des différents établissements ont échangé sur les projets. Sur les 43 exemples soumis, 15 pratiques exemplaires en matière de durabilité concernant la gouvernance, la formation et la recherche ont été retenues. Tous ces exemples s'inscrivent dans les objectifs de l'Agenda 2030 du canton du Valais.

Au travers de ces quinze projets exemplaires présentés, les démarches des hautes écoles, instituts de recherche et écoles hôtelières internationales en Valais favorisent la durabilité au sein de leur institution, mais se diffusent aussi au-delà de leurs campus. L'apprentissage tout au long de la vie, qui constitue un rôle central des hautes écoles, occupe également une place importante en terme de durabilité et dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Par l'intermédiaire de leur mission de formation, les enjeux interdisciplinaires du développement durable sont portés par la future génération de décideurs. Ceux-ci sont formés à des approches portées vers la conciliation des intérêts écologiques, sociaux et économiques. Grâce au transfert des résultats de la recherche, les entreprises se renforcent et se développent, l'économie se diversifie, le tourisme s'oriente vers plus de durabilité, l'environnement est mieux protégé et la population de notre canton gagne en qualité de vie. C'est précisément l'ambition d'un développement durable de l'arc alpin porté par le gouvernement valaisan.

Le rapport cantonal sur les hautes écoles peut être téléchargé à l'adresse suivante:

<https://www.vs.ch/fr/web/she/rapport-des-hautes-ecoles-2021>;

<https://www.vs.ch/fr/web/she>

### Personnes de contact

**Christophe Darbellay**, Chef du Département de l'économie et de la formation,  
027 606 40 00

**Yves Rey**, Chef du Service des hautes écoles, 027 606 41 45